



Jornal / Journal n°7

ETE 2022

## SOMMAIRE

JUILLET-AOUT- SEPTEMBRE

# LO JORNAL

### LE MOT DU MAIRE

#### LA COMMUNE

P. 3 -6

- Etat civil
- Agents communaux
- Ecole
- Retour manifestations
- Horaires mairie
- Redevance incitative
- Composteur

#### MANIFESTATIONS à VENIR

- 21 Octobre
- 11 Novembre
- 3 et 4 décembre

#### LE MOT DES ASSOCIATIONS

P. 6 -10

#### FOCUS ENTREPRISE

P. 11-12

#### INFOS PRATIQUES

P. 13-15

- Aide Pass sport
- Aide vélo électrique
- Budget participatif



## LE MOT DU MAIRE

Chères Aubasines, chers Aubasins,

C'est l'heure de la rentrée !! Comme le dit si bien le proverbe « toutes les bonnes choses ont une fin », j'espère que vous avez passé un bel été malgré les fortes chaleurs.

Ce dernier semestre de l'année va être rythmé en partie par la préparation de l'enquête du recensement de la population, qui se fera début 2023. A cet effet nous allons être à la recherche de deux agents recenseurs. Les détails du poste vous sont donnés un peu plus loin dans le journal. Pour les personnes que cela intéresse, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Nous continuons à travailler sur le projet de réhabilitation du bourg. Un maître d'œuvre a été nommé, Amplitude Paysage en collaboration avec Marine Vigier. Nous avons organisé plusieurs réunions, nous avons dû faire des relevés topographiques ainsi que des scans de réseaux.

Pour la partie administrative du projet, comme je l'ai évoqué dans la précédente édition, les demandes de subventions auprès de l'état (DETR) ont reçu une réponse négative au motif que « notre projet manquait de maturité ». Nous allons donc le présenter à nouveau lors de la prochaine campagne à savoir au mois de décembre.

En parallèle, nous profitons de ce projet pour « effacer » les réseaux électriques de l'entrée du bourg jusqu'au début de la place, afin de rendre plus esthétique l'entrée de notre bourg.

Je vous avoue que j'aimerais que tout cela avance plus vite, mais malheureusement cela prend du temps car nous ne maîtrisons ni les délais administratifs ni la coordination des différents intervenants.

En termes de chantier, nous avons aussi celui de l'installation des containers de collecte de déchets ménagers. Celui-ci prend aussi du retard car le SICTOM rencontre des difficultés d'acheminement des containers et des matériaux. Espérons que cela rentre dans l'ordre dans les meilleurs délais.

Dans l'actualité, vous n'avez sûrement pas manqué l'information du gouvernement qui nous demande de faire des efforts quant à la consommation d'énergie. Nous avons donc fait le choix pour la mairie de souscrire à l'électricité verte.

En ce qui concerne les réjouissances, à l'échelle du canton de Montignac, la Félibrée va avoir lieu du 30 juin au 2 juillet 2023. Notre commune est partenaire de cet évènement.

Comme en 2010, nous allons faire appel à des bénévoles pour le décor, les costumes, l'organisation... Il est trop tôt pour l'instant pour connaître exactement le rôle de chacun, mais si vous souhaitez vous investir dans cette manifestation à l'image de nos traditions, n'hésitez pas à me contacter.

Je remercie l'équipe de rédaction qui fait vivre ce journal communal, ainsi que l'équipe de distribution.

Je vous souhaite une bonne lecture. Prenez soin de vous, au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire,  
Valène DUPUY

## LA COMMUNE

### Dates des prochains conseils municipaux

Les dates des prochains conseils municipaux seront affichées devant la mairie.

### Etat civil

#### Naissance :

- **Bonnet Léa, né le 24 aout 2022.**

Nous souhaitons la bienvenue à l'enfant et félicitons les heureux parents.

#### Mariage :

- **BELLIOT Laurent, Raymond, René et SOULE Aurélie, Denise, Marie-Thérèse le 17 septembre 2022.**

Nous leur souhaitons un heureux mariage et « longue vie aux mariés ! ».

## Décès :

- **ROULAND André, Marcel** décédé le **12 juillet 2022**.

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles endeuillées.

## Agents de la commune

**Paul Guillemot** est arrivé le 11 juillet 2022 pour remplacer Mme Bénédicte Jumelle.

Il a pris en charge le poste de **secrétaire de mairie**.

## Ecole

### RPI AUBAS-AURIAC-LES FARGES

**Cette année le RPI accueille 64 élèves** répartis en **trois classes** dont deux à Auriac du Périgord. Les élèves de la **toute petite section à la grande section** (maternelle) ont fait leur rentrée **à Aubas**. A **Auriac du Périgord**, il y a une classe de **CP-CE1-CE2** et une classe de **CE2-CM1-CM2**.

Deux nouvelles collègues ont pris leurs fonctions à Auriac du Périgord ; **Madame BUSSET**, directrice et enseignante de la classe de CP-CE1-CE2, et **Madame BERTRAND**.

Au menu de cette nouvelle année scolaire, **un travail sur la comédie musicale** pour l'ensemble des élèves du RPI. De plus, la classe de maternelle bénéficiera d'une intervenante danse et les deux autres classes du RPI participeront au dispositif "**école et cinéma**".

Pour rappel, ce sont la coopérative scolaire, les trois mairies et le SIVOS qui financent ces projets. Un grand merci pour leur soutien et leur écoute.

Pour le RPI, la directrice de l'école d'Aubas, Madame THER.

## Retour sur les manifestations passées

- Le marché des producteurs :

Le marché des producteurs fut cette année encore une réussite. De nouveaux producteurs locaux furent au rendez-vous. Le soleil présent à chaque mercredi a augmenté la fréquentation sur le marché. La buvette a été tenue en alternance par les associations Aubasines et le restaurant : la Table d'Aubas. Merci à eux pour leurs investissements.

- Journées du Patrimoine :

A l'occasion des journées du patrimoine, le samedi 17 septembre, en partenariat avec la bibliothèque municipale et la mairie, deux événements gratuits ont été proposés et animés par deux Aubasines.

Une balade-conférence animée par Mme Claudine Catinel. Elle a présenté : « Les pigeonniers du Montignacois ».

Cet événement fut suivi d'un concert dans l'église d'Aubas. Mme Consuelo Lepauw interpréta les œuvres de J-S Bach au violon.



## Horaires de la Mairie

**Votre Mairie est ouverte au public :**

**Lundi : 9h à 12h30.**  
**Mardi : Fermé**  
**Mercredi : Fermé**  
**Jeudi : 9h à 12h30 et de 14h à 18h**  
**Vendredi : 8h15 à 12h30**

**Téléphone : 05 53 51 73 40**

**Courriel: [contact@aubas.fr](mailto:contact@aubas.fr)**

## Redevance incitative

La **redevance incitative** est la contribution demandée aux usagers pour utiliser le service public des déchets. Elle remplacera l'actuelle **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)**, calculé aujourd'hui sur la valeur locative du logement.



Le SICTOM du Périgord Noir qui intervient sur notre commune a obtenu une suspension pour la mise en place de la redevance incitative sur Aubas et les 57 autres communes qu'il gère. **Nous gardons la TEOM pour une durée de 3 ans.**

## Composteur partagé



Un composteur partagé a été inauguré le 29 juin 2022 près du centre des Mascottes. Il est utilisé par les habitants du bourg.

Les personnes voulant composter sur ce lieu sont cordialement invitées. Vous pouvez vous présenter à la mairie et faire une demande d'inscription.

Ce projet a été mené avec le soutien du SICTOM du Périgord Noir.

## MANIFESTATIONS A VENIR

- « **21 octobre** » à 21h salle des fêtes d'Aubas.  
Spectacle humoristique organisé par la « Taula Redonda ».
- « **11 novembre** » à 11h place du Platane, cérémonie.  
Commémoration du 11 novembre devant le monument aux morts, place du Platane suivi d'un pot de l'amitié organisé par la mairie.
- « **3 et 4 décembre** » dans le bourg d'Aubas.  
Le Téléthon animera ce premier week-end de décembre avec différentes activités et une buvette.

## LE MOT DE VOS ASSOCIATIONS

Durant les trois mois à venir, les associations de la commune vous proposeront plusieurs événements culturels et sportifs :



### LOS AMICS DE LA TAULA REDONDA

Notre association « Los Amics de la Taula redonda » s'est réunie le 9 septembre 2022 afin de renouveler et d'élire son conseil d'administration et de revoir les divers projets pour 2022-2023.

C'est donc à l'unanimité que nous avons opté **pour une soirée humoristique à Aubas avec un acteur très émouvant et drôle Jean-Baptiste Siaussat le vendredi 21 octobre 2022 à 21h salle des fêtes de Aubas**

(Ci-joint affiche avec commentaire et numéros de téléphone pour une réservation obligatoire).

Nous prévoyons, bien sûr, d'organiser **le 7 mai 2023, une fête des fleurs et des plantes et de la culture occitane** avec autant d'énergie que celle du 1<sup>er</sup> mai dernier !

Nous avons recommencé notre rencontre-occitan depuis le **mardi 27 septembre : c'est 1 fois par mois le 3<sup>ème</sup> mardi du mois**. N'oubliez pas de nous rejoindre si vous êtes intéressé : nous passons d'agréables moments avec Marie-Thérèse en révisant (ou en apprenant !!!) la langue de nos anciens.

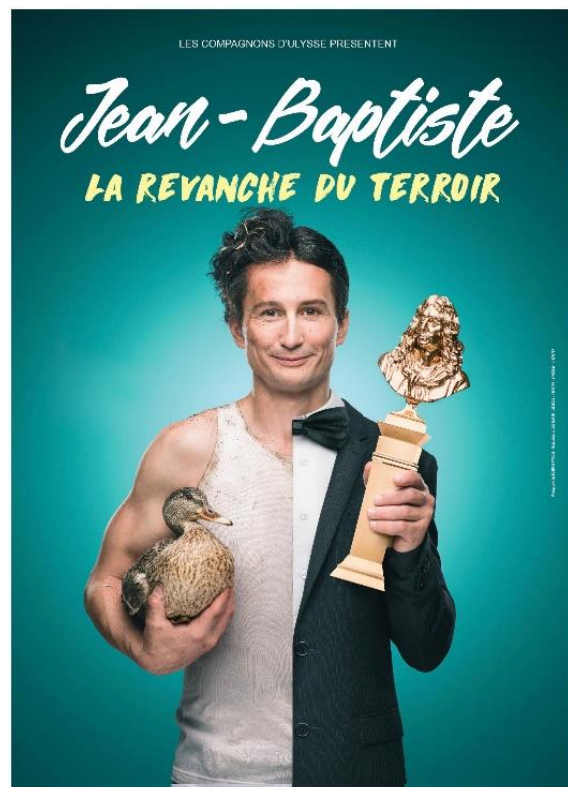
La Présidente Elisabeth Simonnet (Lyli) 06 80 36 21 30.

### Soirée à AUBAS le 21 octobre 2022 à 21h salle des fêtes de

**AUBAS**, organisée par le club occitan «Los Amics de la Taula Redonda».

**L'entrée est à 10€, réservation obligatoire au 06 80 36 21 30 ou 06 51 89 64 80.**

**Crêpes, beignets et cidre seront vendus à la fin du spectacle.**



**L'histoire vraie et drôle d'un jeune agriculteur qui part faire du théâtre à Paris, au Cours Florent.** À travers une multitude de personnages cocasses, tous plus vrais que nature, Jean-Baptiste confronte le monde rural au milieu parisien sans concession et sans prendre parti !

Une heure de rire avec un artiste aux multiples talents...

Jean-Baptiste Siaussat est un acteur très émouvant et très drôle à la fois avec un sourire ravageur ! Le contraste qu'il expose entre ses racines ancrées dans la terre et le monde du spectacle vu par le prisme des personnes qu'il incarne est un vrai délice de poésie, de surprises et surtout d'humour ! De beaux personnages et une générosité sur scène à ne pas manquer

En quatre pour l'espoir

# AFM TÉLÉTHON

## LE COMBAT DES PARENTS LA VIE DES ENFANTS



### EN QUATRE POUR L'ESPOIR



L'assemblée générale de notre association a eu lieu le vendredi 16 septembre à la salle des fêtes.

Elle a reconduit le bureau existant et nous avons fait le bilan des manifestations de 2021.

Nous avons collecté par les différentes activités de chaque association et de chaque bénévole 16 500 €, il y a eu 3 275 € de dons, nous avons donc remis **19 775 € à l'AFM.**

Certaines manifestations ont été annulées (repas-spectacle, pétanque, motos..), d'autres ont fait une progression inattendue, et l'ensemble reste très encourageant.

D'autres activités n'ont pu se réaliser qu'après la clôture du TELETHON 2021, je pense au théâtre des Voyageurs de Mots en février, mais aussi certaines factures provisionnées qui n'ont été payées que plus tard, nous permettant de démarrer avec déjà une somme de 901.22€ au bénéfice de l'AFM.



C'est avec plaisir que nous allons lancer les manifestations de 2022. Nous avons toujours besoin de bénévoles,

Transmettez nous votre adresse mail pour être informés en direct et invités à nos réunions: [enquatrepourlespoir@gmail.com](mailto:enquatrepourlespoir@gmail.com)

Nous serons fidèles à notre engagement, unis pour les malades et leurs familles.



Patrick GOURDON

Président

Mairie 24290 AUBAS - [enquatrepourlespoir24@gmail.com](mailto:enquatrepourlespoir24@gmail.com) – ☎ 06.77.99.67.71

**A AUBAS Les DICTEES DE LYLI 2022 en faveur du TELETHON**

**1<sup>ère</sup> épreuve de dictée : le samedi 3 décembre à 15h30 à la salle des fêtes d'Aubas**

**2<sup>ème</sup> épreuve de dictée : le dimanche 4 décembre à 15h30 (même lieu)**



La campagne 2022 est lancée : comme chaque année, le téléthon d'Aubas, aidé par les communes environnantes, organise ses «fameuses» dictées ! (niveau facile à moyen !)

Venez partager ces supers moments de découvertes, de réflexions, de convivialité où la difficulté de la langue ne décourage pas les fans d'orthographe que vous êtes !

**La participation pour ces dictées à remettre à la recette « Téléthon » sera de 5€ par personne et par dictée.**

**Notez bien ces deux rendez-vous samedi 3 et dimanche 4 décembre et n'oubliez pas 36-37 : ensemble c'est vraiment chouette !!!!!**

Lyli

## Le Reflet de la Lune

Bonjour à tous,

Les cours de Qi Gong ont repris depuis le 19/09, les lundis 18h45-20h au centre aéré.

A partir du 10/10 nous commencerons à 18h30.

Au programme cette année : yi yin jing (qi gong muscles tendons articulations), qi gong des 6 sons (santé des organes internes), qi gong des 5 animaux (fonctions respiratoires et cardiovasculaires, tour de taille ; renforce les os).

270€/an ou 90€ /trimestre, 210€ budget réduit.

Prévention santé assurée !

Les cours sont ouverts aux débutants, 2 cours d'essai.

L'association Le Reflet de la Lune propose également des randos-qi gong le weekend, des massages et du design humain (outil de développement personnel).

Contact avec Caroline au 0669463163.

A bientôt



# Le tennis de table d'Aubas fête ses 20 ans !



Tournoi Au gymnase



Tournoi jeune à Terrasson



Participation aux marchés des producteurs



Entrainement des jeunes

Le club, créé par Mr CLEYRAT Michel, commerçant originaire de Montignac-Lascaux, a été alors accueilli par la commune d'Aubas, pour démarrer l'activité tennis de Table. L'aventure se poursuivra avec Nicolas Descamp, qui avec Vincent Barjot (toujours président depuis), vont contribuer au développement de l'activité. Tout d'abord à la salle des fêtes sous forme d'Amicale Laïque, puis affilié à la FFTT (Fédération Française de Tennis de Table) à la salle des Mascottes.

Tout au long de cette période, avec le concours de nombreux bénévoles et l'aide de la commune d'un point de vue matériel et financier, le club va se structurer autour d'un public d'une trentaine de licenciés, avec la volonté d'une pratique ouverte à toutes et tous, de tous âges et de tous niveaux, et ceci en gardant un état d'esprit familial et convivial.

D'un point de vue sportif, notre club participe avec succès à de nombreuses compétitions. Pour en arriver là, une grande part du budget est consacré à la formation, à la fois pour les jeunes mais aussi pour les adultes (stages animateurs de club, formation arbitrage)

Le club participe également aux différentes animations communales et intercommunales : Concours de belote, Tournois du Téléthon, Marchés des producteurs, et sur Montignac-Lascaux à la fête du sport avec les écoles et des associations, ainsi que l'organisation de tournois loisirs au mois d'Août.

L'ensemble des bénévoles vous accueilleront avec plaisir, aussi bien en tant que licenciés et/ou bénévoles, tant les sollicitations sont nombreuses.

Nous proposons 3 créneaux horaires :

**Mardi** A partir de 18h30  
à la salle des Mascottes (Compétitions)  
**Mercredi** de 15h à 18h  
à la salle des Fêtes (Loisirs)  
**Vendredi** de 20h à 21h30  
à la salle des Mascottes (Jeunes/loisirs)

Pour tous renseignements : [ttaubas@gmail.com](mailto:ttaubas@gmail.com)  
Notre site : [ttaubas.fr](http://ttaubas.fr) et page Facebook TT Aubas

### VOLAILLES DUMAS

Dans l'édition AUTOMNE de notre journal, nous voulions mettre à l'honneur l'entreprise « **VOLAILLES DUMAS** » située au BOIS de PEYROT-24290 AUBAS.

Donc rendez-vous fut pris, et voici notre rencontre :

A notre arrivée à l'entreprise, Mme DUMAS est venue nous accueillir, puis nous avons été reçus par M. DUMAS et un de ses fils, car il faut savoir que **VOLAILLES DUMAS** est une entreprise familiale. En effet les deux autres enfants de M. et Mme DUMAS ont également rejoints l'entreprise.



#### Historique :

C'est en 1951 que le beau-père de M, DUMAS élevait dans la ferme familiale des poulets qu'il allait vendre sur le marché, ainsi que ses œufs. Puis étant un éleveur passionné, il a ensuite développé l'activité avec le gibier et la caille, mais des difficultés l'ont contraint à arrêter son activité en 1980.

Mais cette passion Robert a su la transmettre à sa fille Marie Annick qui l'aida pendant quelques années et c'est en 1992 que celle-ci aidée de son conjoint Thierry DUMAS qui alors menait de front deux activités (car il travaillait également dans l'expertise comptable) ont repris l'entreprise. Et c'est en 2010 que M. DUMAS a rejoint définitivement **VOLAILLES DUMAS**. Ensemble ils ont investi et relancer cette entreprise qui à l'époque comptait une douzaine de salariés, alors qu'aujourd'hui ils sont cinquante-cinq et M.DUMAS nous indique qu'il reste



encore des postes à pourvoir de plus que le site va encore s'agrandir.

L'entreprise abat, conditionne, emballe sur place, puis expédie dans toute la région Périgord et départements limitrophes ses poulets, pintades et volailles festives,

Les **VOLAILLES DUMAS** mettent la qualité avant la productivité.



En effet tous ses poulets abattus à AUBAS ont été nourris avec un mélange de céréales et maïs entier, et vivent en liberté plus de 100 jours.

Si aujourd'hui « **VOLAILLES DUMAS** » est une entreprise prospère, Thierry DUMAS a gardé cette volonté d'investir pour la faire progresser.

**Et conclut: « Nous ne nous considérons pas comme des industriels, mais comme des Artisans Volailleurs. »**



L'entreprise nous fait savoir que des postes sont à pourvoir, pour tous renseignements n'hésitez à la contacter.

# INFORMATIONS PRATIQUES

N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie pour plus de renseignements sur la vie de votre commune : [www.aubas.fr](http://www.aubas.fr)

## Aide pass' sport



Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- **Le 16 septembre 2004 et le 31 décembre 2016** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus ;
- **Le 1<sup>er</sup> juin 2002 et le 31 décembre 2016** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus ;
- **Le 16 septembre 1991 et le 31 décembre 2006** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans.
- **Les étudiants âgés au plus de vingt-huit ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2022-2023.

Courant juillet-août 2022 (octobre pour les étudiants boursiers), un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. **Cet email contiendra un code unique** Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible.

Un site « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août (fin octobre pour les étudiants boursiers) la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu.

Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel.

**La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.**

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- **Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées** par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ;
- **Les associations agréées JEP ou Sport** exerçant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et/ou soutenues par le programme « Cités éducatives » de l'État.



## Aide Vélo électrique

### Deux aides vous sont proposées pour l'achat d'un vélo électrique, une par la communauté des communes Vallée de L'Homme et l'autre par l'Etat.

**La Communauté de Communes Vallée de L'Homme** souhaite favoriser le développement de l'utilisation du vélo à assistance électrique sur son territoire, pour que les habitants puissent réaliser des trajets domicile-travail quotidiennement.

Une aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique est donc proposée aux habitants majeurs de la Communauté de Communes Vallée de L'Homme:

- Le montant de l'aide pour vélo à assistance électrique neuf est de 200 €, dans la limite de 25 % du prix d'achat.
- Le montant de l'aide pour vélo à assistance électrique d'occasion est de 100 € dans la limite de 25 % du prix d'achat.

Aucune aide financière ne sera délivrée pour tout autre vélo (neuf ou d'occasion).

Modalités de versement de l'aide financière :

1. Télécharger la convention d'aide financière.
2. La compléter et la renvoyer (ou la déposer en main propre) à l'adresse postale suivante : Communauté de Communes Vallée de L'Homme – 28. Av, de la Forge 24 620 LES EYZIES, accompagné d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, la copie de la carte d'identité, un RIB et un devis du vélo à assistance électrique (en précisant le modèle).

Si le dossier est complet et éligible, l'utilisateur recevra de la part de la CCVH, une réponse positive avec un numéro de dossier qui lui sera propre, dans un délai de 4 semaines (sans réponse au terme de ces 4 semaines, l'utilisateur doit considérer que la réponse à sa demande d'aide financière de la CCVH est négative).

3. -Acheter le vélo chez le revendeur de son choix et transmettre la facture dans un délai maximal de 4 semaines, par voie postale, électronique ou en main propre, en précisant bien son numéro de dossier, préalablement transmis par la CCVH, accompagné de la facture de son achat. La facture devra préciser de nouveau le modèle du vélo à assistance électrique.

**L'État** a également mis en place une aide à l'achat pour un vélo à assistance électrique neuf. Le montant de l'aide nationale est identique à celui de l'aide locale, avec un plafond maximal de 200 euros.

### Conditions :

- Bénéficiaire déjà d'une aide locale (c'est le cas avec celle de la Communauté de Communes)
- Demande d'une aide locale effectuée dans les 6 mois suivant la date de facturation du cycle
- Le bénéficiaire doit être majeur, domicilié en France et avoir un revenu fiscal de référence par part inférieure ou égale à 13 489 euros, pour l'année qui précède l'achat du vélo
- Le vélo doit être neuf, sans batterie au plomb, avec un cycle de pédalage électrique d'une puissance de 0,25 kilowatt et une alimentation réduite puis interrompue à 25 km/h
- Le demandeur s'engage pour une durée d'un an à compter de la date de facturation du VAE, à ne pas le revendre et à pouvoir fournir la preuve à l'Agence de Services et de Paiement (ASP)

Le bénéficiaire doit remplir et signer un formulaire disponible sur le site [Service Public](#) et à l'envoyer par courrier à la Direction régionale de l'Agence de Services et Paiement (ASP)

### Pièces à fournir :

- Copie recto-verso de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité
- Relevé d'identité bancaire ou postal du bénéficiaire
- Justificatif de domicile en France de moins de 3 mois
- Copie de la facture d'achat du cycle
- Copie de l'avis d'imposition de l'année précédant l'achat du cycle. Toutes les pages de l'avis d'imposition doivent être transmises à l'ASP
- Copie de la preuve du paiement de l'aide attribuée par la Communauté de Communes.

## Budget participatif

Le budget participatif est en cours.

Une urne est mise à votre disposition à la mairie ainsi que le catalogue des projets soumis au vote.

Le club du tennis de table d'Aubas a présenté un projet.

Pour plus de renseignements, consultez le site web.

**La clôture des votes a lieu le 30 octobre 2022.**

<https://budgetparticipatif.dordogne.fr/dialog/budget-participatif-2022>



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.